

**DÉLIBÉRATION N°2024-25_020
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 22 octobre 2024

6 - Validation points CFVU du 23 septembre 2024

Point n° 6.5. b : Création d'un DU « BROKER »

La délibération étant présentée pour décision

| | |
|---|--|
| Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 | Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 |
| Membres présents : 19 Membres représentés : 11 Total : 30 | Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0 |

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU la délibération CFVU_2024-2025_008 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la création d'un Diplôme Universitaire « BROKER ».

Besançon, le 25 octobre 2024

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS



Annexe :

Annexe n°6.5.b Délibération CFVU_2024-2025_008_ Création d'un DU « BROKER »

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

**DÉLIBÉRATION N°2024-25_020
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 22 octobre 2024

6 - Validation points CFVU du 23 septembre 2024

Point n° 6.5. b : Création d'un DU « BROKER »

La délibération étant présentée pour décision

| | |
|---|--|
| Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 | Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 |
| Membres présents : 19 Membres représentés : 11 Total : 30 | Suffrages exprimés : 30 Pour : 30 Contre : 0 |

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU la délibération CFVU_2024-2025_008 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la création d'un Diplôme Universitaire « BROKER ».

Besançon, le 25 octobre 2024

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services


Thierry CAMUS



Annexe :

Annexe n°6.5.b Délibération CFVU_2024-2025_008_ Création d'un DU « BROKER »

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté